



Formation des intervenant·e·s « Education des enfants et des jeunes au(x) droit(s) »



Clotaire Massengo
Formateur



Le jeu de rôle

1. Qu'est-ce qu'un jeu de rôle ?

Le jeu de rôle est une technique pédagogique qui permet aux enfants et aux jeunes de se « *mettre dans la peau* » d'un personnage pour mieux comprendre une situation et les réactions possibles face à cette situation. Il fait appel à **l'improvisation**.

Cette technique permet entre autres :

- d'apprendre par « substitution » ;
- de développer les attitudes favorisant la communication et l'imagination.





Le jeu de rôle

2. Un exemple de sujet ?

- **Objectif de l'animation** : Faire réfléchir les enfants et les jeunes sur les conséquences de leurs actes et de leurs propos dans la vie en société.
- **Sujet de l'animation** : Un écolier est victime d'insultes et de harcèlement de la part d'autres élèves de sa classe parce qu'il est d'origine étrangère.
- **Nombre d'élèves requis** : Vous pouvez constituer 2 groupes en fonction du nombre d'enfants concernés par l'intervention :
 - un premier groupe constitué d'enfants/jeunes qui vont jouer la scène
 - un deuxième groupe constitué d'observateurs de la scène
- **Lieu de la scène** : Une cour d'école
- **Jeu de rôle**: Demander aux enfants/jeunes du 1er groupe de jouer la scène
- **Discussion**:
 - faire réagir les enfants/les jeunes sur les propos entendus et les attitudes remarquées ;
 - confronter les opinions sur la liberté d'expression, l'usage d'insultes et la notion de harcèlement.



Le jeu de rôle

3. Comment déterminer un sujet de jeu de rôle ?

- L'intervenant·e propose un sujet permettant un scénario dans lequel plusieurs enfants et jeunes jouent des rôles différents. Bien entendu, le sujet est à déterminer en fonction de la thématique relative à la demande de l'établissement ou de la personne qui a sollicité l'intervention.

4. Pourquoi utiliser cette technique d'animation ?

- Cette technique permet d'apprendre par la « substitution ».
- Ludique, la technique du « **Jeu de rôle** » favorise la motivation des enfants et des jeunes.

5. Quelles sont les conditions de réussite ?

- Son efficacité repose sur l'implication des enfants et des jeunes. La mise en œuvre de cette technique suppose ainsi un climat de confiance favorisant la libre expression des enfants.



Le jeu de rôle

6. Comment préparer cette intervention ?

- Durant cette étape, l'intervenant·e devra notamment se demander :
 - Quel est l'objectif de l'intervention ?
 - Quelle expérience des enfants et jeunes a conduit à la demande de l'intervention ?
 - De quel temps il/elle dispose pour l'intervention afin d'adapter son animation ?
 - L'espace dont on va disposer pour l'animation est-il suffisant pour organiser un jeu de rôle ?

Pour rappel, pensez toujours à faire préciser la demande.





Le jeu de rôle

7. Quel est le rôle de l'intervenant·e pendant l'intervention ?

- Durant cette étape, l'intervenant·e est le metteur en scène, les enfants et les jeunes sont les acteurs.
- Une fois que l'intervenant·e a expliqué le cadre de l'activité, énoncé les règles à respecter, donné les conseils et instructions, l'activité du jeu de rôle relève des enfants et des jeunes eux-mêmes.
- Il est nécessaire de s'assurer de la sécurité des enfants et des jeunes. Les éventuels outils mis à disposition des enfants et des jeunes ou apportés par eux doivent être facilement utilisables.

8. Comment conclure un jeu de rôle ?

- Il s'agit ici pour l'intervenant·e de faire le bilan de la discussion, de reprendre les points les plus importants des échanges, mais également des attitudes lors du jeu de rôle et de conclure l'animation par le message pédagogique de l'intervention.

9. Un dernier conseil ?

- Le jeu de rôle suppose de se mettre en scène devant les autres. Pensez à ne pas mettre les enfants trop timides en difficulté.